

Avis voté en plénière du 12 octobre 2011

La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement

Déclaration du groupe de la mutualité

Le groupe de la mutualité remercie la rapporteure d'avoir, d'emblée, replacé la compétitivité dans une approche globale qui n'a de sens que si ses résultats permettent « *d'assurer durablement le bien-être de la population dans un environnement de qualité* ».

Tous les mots ont ici leur importance, et, pour le groupe de la mutualité, la recherche du bien-être de la population est bien l'objectif premier d'une société qui replace l'homme au cœur de l'économie.

Parmi les facteurs constitutifs de notre compétitivité, notre système de protection sociale joue un rôle important qui n'a pas été démenti et qui a permis d'amortir les effets de la crise économique et sociale que nous traversons.

Concernant son financement, le groupe de la mutualité rappelle qu'il a toujours prôné une réforme fiscale globale dont l'objectif serait de renforcer le caractère solidaire de notre système de protection sociale. Pour cela, il estime que toute forme de TVA sociale doit être rejetée et rappelle que la TVA est, en outre, l'impôt le plus aveugle et le plus injuste socialement et que son utilisation irait à l'encontre d'une plus grande solidarité dans le financement de la protection sociale.

Le groupe de la mutualité se félicite que l'avis reconnaisse que l'économie sociale et solidaire contribue à faire de la cohésion sociale un facteur de compétitivité.

Il souligne que le Parlement européen a récemment reconnu la capacité de l'économie sociale à produire de la stabilité dans un contexte de crise, en soulignant d'une part le lien des activités économiques que ses entreprises établissent avec les besoins locaux et, d'autre part, son rôle dans le secteur des services d'intérêt général, producteurs à ce titre d'utilité sociale et d'effets externes bénéfiques. La capacité d'innovation des acteurs de l'économie sociale et solidaire est également démontrée notamment dans le domaine de prestations de bien-être social comme les services aux personnes dépendantes. Pour poursuivre leurs actions, le groupe de la mutualité demande que soit stabilisé leur environnement législatif et fiscal tant au niveau national qu'europeen.

Le groupe de la mutualité soutient l'avis dans sa volonté exprimée d'anticiper sur un nouveau modèle de croissance qui s'engagerait vers une mutation écologique de notre économie. Donner une priorité au long terme, donner à l'État les moyens de jouer son rôle en fixant des orientations, en soutenant l'innovation à travers des actions volontaristes et en investissant dans l'éducation et dans la formation apparaissent comme essentiel pour relancer la compétitivité future de notre économie.

Le groupe de la mutualité a voté l'avis.